

les Habitants de la Grange et "les Réquisitions de l'armée catholique et royale dans la paroisse du Poiré"

Extrait (Médiathèques municipales de la Roche-sur-Yon : ms 019)¹

Du 10 novembre 1794

Pierre Péraudeau. —

Pierre Péraudeau, laboureur demeurant à la Grange paroisse du Poiré, a déclaré avoir fourni pour la subsistance de la troupe, le 10 août 1793, suivant qu'il a été reconnu par les membres du conseil, une fourniture de blés froment à six livres le boisseau, fait cent vingt livres

ci 120¹

Plus il a fourni, suivant la reconnaissance du 17 juin 1794 signée Caradeuc commissaire, quatre boisseaux froment à 6¹ le boisseau et dix de mil à 3¹ le boisseau, le tout fait la somme de cinquante-une livre six sols déduit le vingtième, le tout pour la subsistance de la troupe

Plus il a fourni aussi pour la subsistance de la troupe, deux bœufs estimés 370¹ suivant la reconnaissance du s^f Potier commissaire, en date du 7 de ce mois

ci 370¹

Total cinq cent quarante une livres six sols, de laquelle somme ci-dessus on a ce jourd'hui délivré un bon²

ci 541¹ 6^s

E. M. : Retiré le bon pour décharge le 13 février 1795 : Pierre Péraudeau

Du 14 décembre 1794

René Durand. —

René Durand, laboureur demeurant à la Grange en cette paroisse, a déclaré avoir fourni pour l'armée de M. le général Charette, un bœuf estimé contradictoirement suivant la reconnaissance du 12 de ce mois, signé Gilardeau et Giraudin, la somme de 150¹, de laquelle somme il a été ce dit jour délivré un bon au dit Durand

ci 150¹

E. M. : Délivré le dit bon le 8 avril 1795 : Caradeuc

René Micheau. —

René Micheau, bordier demeurant à la Grange en cette paroisse, a déclaré avoir fourni pour l'armée de M. le général Charrette, un bœuf estimé 84¹ suivant les reconnaissances qu'il a représenté au conseil en date du 12 du présent mois, signé Gilardeau et Giraudin, de laquelle somme on a délivré ce dit bon

ci 84¹

E. M. : Délivré le présent bon ce jour 24 mai 1795 : Gilardeau président

¹ Les *Cahier des réquisitions de l'armée catholique et royale dans la paroisse du Poiré*, sont les seuls qui soient actuellement parvenus jusqu'à nous. Ils sont aujourd'hui conservés aux Médiathèques municipales de la Roche-sur-Yon. Jean-Claude Lorvoire en a fait une étude approfondie intitulée "les Réquisitions de l'armée catholique et royale dans la paroisse du Poiré-sur-Vie", qui a été publiée dans *Recherches vendéennes*, n° 3, 1996, p. 257 à 299.

Ces "réquisitions" s'étendirent aussi dans les autres paroisses ainsi qu'elles sont évoquées, entre autres, dans [les rapports du notaire André-Philippe Daniau](#), qui avait été nommé en 1796 par les autorités gouvernementales "commissaire du Directoire exécutif départemental près l'administration municipale du canton du Poiré" pour surveiller et contrôler les faits, gestes et façons de penser de la population locale, en particulier dans celui du 19 floréal et dans celui du 29 fructidor de l'an 7^e (8 mai et 15 septembre 1799).

² Ce système de réquisitions avec rémunération par des "bons" fut pratiqué très tôt lors de l'insurrection vendéenne. Ainsi Jean Vincent, le maître de la poste aux chevaux de Montaigu, livra ses treize chevaux et leur équipement à l'armée vendéenne qui, après estimation contradictoire, les lui paya en "bons". Ces "bons" ne lui furent évidemment jamais échangés contre une véritable monnaie, d'autant plus que Jean Vincent mourut à la fin mois de juin 1793. Cependant, quelque trente ans plus tard, après les défaites napoléoniennes et la restauration des Bourbons, le fils de Jean Vincent, Pierre Vincent alors domicilié à Nantes, présenta au nouveau pouvoir en place [une demande avec justificatifs](#) pour obtenir que ce qui était dû à son père lui fût payé. On ne sait si le descendant de cette famille, qui avait été par ailleurs ruiné par la destruction de ses biens à Montaigu par les troupes républicaines, reçut satisfaction.